MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET SECURITE ALIMENTAIRE

SYNTHESE DES TRAVAUX EN GROUPES DE L'ATELIER DE RESTITUTION ET VALIDATION DE L'ETUDE SUR LES POTENTIELS PROVINCIAUX DE L'AGRICULTURE DE TAILLE MOYENNE DANS LA PROVINCE DE TSHOPO.

Kisangani, du 27 au 28 Aout 2026

Tableau 1 : LES ZONES POTENTIELLES DES CULTURES DE RIZ, CACAO ET PALMIER A HUILE DANS LA TSHOPO

Spéculation	Territoire	Niveau de potentialité	Argument du choix
Riz	Banalia	Très favorable pour les deux types de riz (Pluvial et Bas-fond)	Les conditions édapho-climatiques très favorables, une forte concentration des villages dans le bassin de production (secteurs de BAMANGA et Banalia BANGBA), présence des périmètres rizicoles, accès facile dans le bassin de production, présence d'un marché rémunérateur (carrière)
	Isangi	Très favorable pour le riz de bas-fond	Présence de sols fertiles (terres alluviales, sols de bas-fonds) , reliefs favorables à la culture du riz (pentes douces, plaine d'inondation pour la riziculture aquatique), un réseau hydrographique dense (fleuve Congo, rivières) permettant l'irrigation ou riziculture de crue, une pluie abondante, Présence des plaines inondables et maraichage le long du fleuve Congo et rivière Lomami

	Basoko	Très favorable pour les deux types	Sols relativement fertiles, climat favorable, présence des plaines inondables favorables pour le riz de bas-fonds, accès par la voie fluviale, savoir-faire local accru.
	Opala	Très favorable pour les deux types de riz	Climat favorable, sols fertiles, hydrographie abondante, bassin de production de riz, disponibilité des terres, état délabré des routes, accès facile par voie fluviale, enclavement des bretelles routières desserte agricole, un relief moins accidenté, présence des tontines agricoles favorisant le travail agricole, Présence des marchés locaux et urbains, présence coopérative, présence de plusieurs plaines inondables favorables à la culture de riz irrigué.
	Yahuma	Favorable	Présence des sols fertiles, sols de bas-fonds et disponibilité reliefs propices, le riz de bas-fonds favorable vers MOMBESA
	Bafwasende	Favorable pour le riz pluvial le long de la R4	Les conditions pédoclimatiques favorable, un réseau hydrographie dense, plus vaste territoire du pays, densité dispersée, accessible, marchés éloignés des bassins de production, forte demande de riz, présence des marchés rémunérateurs(carrières).
	Ubundu	Favorable pour les deux types	Conditions pédoclimatiques favorables, Présence des sols fertiles, sols de bas-fonds, reliefs favorables à la culture du riz, très bonne production du riz de bas-fonds à MOMBESA

Cacao	Banalia	Très Favorable	Les conditions édapho-climatiques favorables à la culture de cacaoyer, la présence de cacaoyer de Bengamisa.
	Isangi	Favorable	Favorable mais il faut une structuration et encadrement des producteurs.
	Basoko	Favorable	Favorable à condition de renforcer la sensibilisation et encadrement des producteurs.
	Opala	Favorable	Favorable à condition de renforcer la sensibilisation et encadrement des producteurs
	Yahuma	Moins favorable	Les conditions édapho-climatiques sont peu favorable à la culture de cacaoyer.
	Bafwasende	Favorable/très favorable	Très favorables du coté Banalia et favorable du coté RN4 à cause des conditions édaphiques qui ne sont très favorables.
	Ubundu	Favorable	Favorable selon les axes mais l'axe RN4 a les mêmes caractéristiques que Bafwasende.
Palmier à huile	Banalia	Très favorable ;	Le groupe appui et valide des résultats de l'étude
	Isangi	Très favorable	Le groupe appui et valide des résultats de l'étude
	Basoko	Favorable	Le groupe appui et valide des résultats de l'étude
	Opala	Favorable	Le groupe appui et valide des résultats de l'étude
	Yahuma	Moins favorable	Le groupe appui et valide des résultats de l'étude
	Bafwasende	Moins favorable	Le groupe appui et valide des résultats de l'étude
	Ubundu	Moins favorable	Le groupe appui et valide des résultats de l'étude

Tableau 2 : LA MATRICE DES RECOMMANDATIONS A DIFFERENTES ECHELLES

Spéculation	Echelle	Recommandations
Riz	Agriculteur	- Orienter et encourager les riziculteurs à exploiter les bas-fonds pour réduire la pression vers les écosystèmes forestiers ; - Utilisation des itinéraires techniques résilients et durables ; - Transition de l'agriculture extensive (sur brûlis) à l'agriculture intensive durable ; - Association de la riziculture sur jachères à des arbres (essences) fertiles à croissance rapide et de valeur économique pour fixer les nutriments du sol ; - Acquérir la semence de qualité auprès des institutions ou structures attitrées ; - Association de la riziculture sur jachères à des arbres (essences) fertiles à croissance rapide et de valeur économique pour fixer les nutriments du sol ;
	CLD	- Structuration des riziculteurs en coopératives regroupés au tour de CLD pour sédentariser les activités rizicoles ; - Regrouper les riziculteurs dans les périmètres irrigués ; - Faire le zonage participatif en identifiant et délimitant avec les communautés locales les Concessions Forestières des Communautés locales.

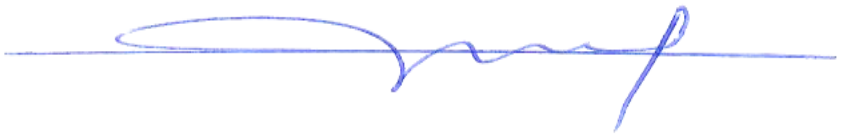
Riz	Territoriale	- Elaborer un plan territorial de zonage agricole et forestier en s'alignant à la stratégie provinciale
	Provinciale	- Mise en œuvre de la stratégie provinciale de la riziculture assortie d'un plan d'action opérationnel ; - Mettre en place les édits provinciaux pour règlementer le secteur rizicole
	Nationale	- Mettre en place les mesures d'accompagnement des différentes lois qui régissent les secteurs agricoles et rurales (agricole, semencière.)
Cacao	Agriculteur	- Privilégier l'utilisation des semences de qualité (issue de centre de recherche), exclure l'agriculture sur brulis en faveur de l'agroforesterie ; encourager l'installation des cultures de cacao dans les zones dégradées (jachère et champs agricole).
	CLD	- Renforcer l'encadrement technique, structurer les producteurs en coopératives et rechercher le marché rémunérateur.
	Territoriale	- Sensibiliser et mobiliser les producteurs sur la culture durable de cacao
	Provinciale	- Sécurisation foncière, labélisation des produits, accélération de la mise en œuvre de l'outil – la loi sur l'aménagement du territoire. Réglementation des taxes et faire le screening des parcelles avant plantation.
	Nationale	- Constituer un fonds de garantie agricole et subvention, mobilisation des partenaires et investisseurs et faire le screening des parcelles avant plantation ;
	Agriculteur	- Eviter la monoculture de palmier (Adoption de système cultural d'association culturale) ;

Palmier à huile		- Orienter les travaux agricoles dans les jachères et forets dégradées ; - Bon usage de semences des variétés améliorées à haut rendement ; - Assurer les récoltes de façon régulière, améliorer la transformation et valoriser les sous-produits agricoles ; - Assurer la gestion durable des sols avec apport en nutriments et bien entretenir les plantations.
	CLD	- Sensibiliser régulièrement les membres de ménages avec des messages clés et compréhensibles ; - Identifier, organiser et encourager les agriculteurs à s'adhérer dans les organisations paysannes et coopératives ; - Collaborer efficacement avec les moniteurs agricoles.
	Territoriale	- Faire respecter la règlementation agricole dans les entités sous leur gestion ; - Encourager l'appui conseil en s'appuyant sur la typologie des exploitations agricoles dans le territoire ; - Collecte des données statistiques et procéder à leur publication ; - Organisation des marchés locaux et supprimer les taxes illégales.
	Provinciale	- Capitalise les acquis locaux et mettre en places les stratégies et des actions qui s'alignent aux priorités nationales ; - Mettre en place des stratégies provinciales de développement de l'agriculture et de l'appui conseil agricole adaptées aux réalités locales.

-	Nationale	- Appuyer les institutions de recherche telles que l'INERA, Ifa, Isea Bengamisa, etc pour la production de matériels biologiques de reproduction améliorés à haut rendement. - Etendre la mises en œuvre de projets REDD+ sur toute l'étendue du territoire national ; - Appuyer la transformation avec les équipements modernes, la valorisation des sous-produits de l'huile de palme et de noix palmiste ; - Doter la Province des équipements et matériels agricoles modernes dans les terroirs villageois (production et transformation) ; - Faciliter la commercialisation de l'huile de palme au niveau international.

Fait à Kisangani, le 29/08/2026

Ir. Bellarmin NKWAKWIMBI SANG-NEN



Expert Junior/PAAJ -AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE.